

détenues par la police, les militaires ou la gendarmerie demeurent un grave problème et cite des exemples : 30 cas de torture au principal poste de police de district de Battambang; décès en détention; passages à tabac et méthodes coercitives pour arracher des confessions; refus de communiquer avec la famille ou un avocat; flagellation avec des fils électriques sur diverses parties du corps. Les conditions qui règnent dans les prisons sont décrites : alimentation insuffisante, ce qui peut donner lieu à une épidémie de bérubéri; décrépitude des bâtiments; absence de mesures de sécurité adéquates, surpeuplement, nombre insuffisant de gardiens et faiblesse de leur salaire, ce qui les rend vulnérables à la corruption.

À propos des droits des travailleurs, le rapport dit que, en 1998, la direction de diverses usines continue de faire fi du Code du travail de 1997 et de le violer. Les pratiques illégales et les violations comprennent ce qui suit : le fait de forcer les travailleurs à faire des heures supplémentaires et de ne rémunérer ce travail qu'irrégulièrement; risque de renvoi en cas de refus de faire des heures supplémentaires; le fait qu'on ne donne ni congés payés ni soins médicaux élémentaires; non-respect des règles sur le salaire minimum dans un certain nombre de fabriques de vêtements et non-respect des conventions collectives; mauvais traitements physiques et injures par la direction et menaces par le personnel de sécurité de l'usine et la gestion; efforts de la gestion pour contrôler et influencer la syndicalisation.

Quant aux droits des femmes, le rapport dit que, malgré les garanties constitutionnelles et autres, la situation des femmes, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé, la participation à la vie politique, les conditions de travail et la violence qui leur est infligée, demeure profondément préoccupante et qu'on doit s'en occuper en toute priorité. Signalant que l'éducation des femmes devrait être au premier rang des priorités du nouveau gouvernement, le rapport ajoute : la santé des Cambodgiennes laisse encore beaucoup à désirer à cause de la malnutrition, du manque d'hygiène, des grossesses fréquentes et de la difficulté d'accès aux services de santé, surtout dans les campagnes; les femmes connaissent peu les méthodes et pratiques de planning familial; comme l'accès aux services de santé est difficile et que les médicaments coûtent cher, les femmes se fient davantage aux vendeurs de médicaments et aux guérisseurs traditionnels qu'aux médecins de pratique privée et aux centres de soins de santé, ce qui accroît les risques de problèmes de santé et de mortalité, surtout au moment des accouchements et des avortements; le Cambodge se situe au deuxième rang (derrière la Thaïlande) pour le taux de femmes enceintes séropositives ou sidatiques; le fait que les femmes demeurent la cible de la violence et de la discrimination ainsi que de la violence au foyer demeure un grave sujet de préoccupation; lorsqu'un mari maltraite sa femme, il est rare qu'il soit arrêté ou qu'il se fasse infliger des sanctions; on enregistre un nombre de plus en plus élevé de viols, notamment de viols d'enfant qui entraînent parfois la mort.

D'autres préoccupations concernent les enfants : le travail des enfants, dont des milliers travaillent comme prostitués, porteurs et main-d'oeuvre dans les carrières, les abattoirs, la construction et les briqueteries ou encore dans les décharges ou pour leur famille; le trafic des enfants et des femmes pour la prostitution et un secteur clandestin de la prostitution qui se cache derrière des cafés, des salons de massages ou des bars de karaoké, et certains renseignements disent que, dans les bordels de Phnom Penh, la majorité des enfants prostitués sont d'origine khmère; le problème de la protection policière et militaire des propriétaires de bordel; la pauvreté et la violence au foyer qui forcent souvent les enfants à vivre dans les rues; la brutalité policière contre les enfants des rues; les violences et l'exploitation sexuelles dont ces enfants sont victimes; la nécessité de mettre en place des solutions de rechange à la détention et des programmes de réadaptation pour les jeunes délinquants.

Les observations sur les minorités ethniques font ressortir d'autres préoccupations au sujet du traitement et du statut du groupe ethnique vietnamien, dont un discours raciste à leur endroit, des dispositions discriminatoires à leur endroit dans la Constitution et la loi sur la nationalité, les massacres de ces Vietnamiens, dont la plupart sont attribués aux Khmères rouges et le fait que les autorités ne mènent pas à ce sujet des enquêtes en bonne et due forme. Le rapport fait aussi état de préoccupations exprimées par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale à l'égard des tribus des montagnes et dit que le mode de vie traditionnel et les moyens de subsistance de cette population des provinces du Nord-Est ont été perturbés par une exploitation forestière illégale de grande ampleur et les importantes concessions que le gouvernement a consenties à des sociétés d'exploitation forestière.

Une évaluation de la mise en oeuvre des nouvelles recommandations et de celles qui ont été formulées par le passé figure à la fin du rapport, avec une description des activités du bureau du Haut-Commissaire des droits de l'homme au Cambodge. L'accord de coopération entre le bureau et le gouvernement a été prorogé jusqu'en l'an 2000.

Résolution de l'Assemblée générale

À sa session de 1998, l'Assemblée générale a adopté une résolution par consensus sur la situation des droits de l'homme au Cambodge (A/C.3/53/L.39). Entre autres choses, l'Assemblée générale : se félicite que le gouvernement ait accepté de proroger le mandat du bureau du Haut-Commissaire à Phnom Penh jusqu'en mars 2000; se félicite de la tenue d'élections nationales le 26 juillet 1998; souligne la nécessité d'un engagement constructif de toutes les parties pour atteindre l'objectif des élections; se félicite de l'accord conclu entre les partis politiques pour convoquer l'Assemblée nationale et établir un gouvernement de coalition; se félicite du rôle joué par les ONG nationales pour informer les électeurs et fournir des observateurs aux bureaux de scrutin; encourage le gouvernement à poursuivre la collaboration avec les ONG en vue de renforcer et de faire respecter les